

Genève : une initiative contre l'aéroport

L'Association des intérêts de Vernier village (AIVV) a lancé le 27 février dernier une initiative communale "Pour plus de logements et moins de nuisances". Elle incite le conseil administratif à agir pour interdire le "vol de nuit" entre 23h et 6 h. Dans la foulée, l'Association des riverains de l'aéroport de Genève (Arag) et l'Association française des riverains de l'aéroport (Afrag) ont ouvert un débat et exigent des compensations pour indemniser les communes.

Les communes proches de l'aéroport souffrent du bruit assourdissant du passage des avions au-dessus de leur tête, jusqu'à Bellegarde. Le Dr Georges Ryser, président de l'Afrag, a d'ailleurs évoqué, lors d'un débat à Versoix, les effets néfastes du trafic aérien en raison du monoxyde de carbone et du bruit.

Selon la direction de Genève Aéroport, des mesures de compensation pour insonoriser les habitations proches de l'aéroport sont suffisantes et par ailleurs les avions, eux-mêmes, font de moins en moins de bruit. Ce n'est pas l'avis de l'AIVV qui, en raison du trafic aérien actuel, 20 % de la surface communale, ne reçoit pas les autorisations de construire, sur base de l'ordonnance fédérale de



Les signataires de l'initiative veulent saisir les autorités communales pour interdire toute modification à ses mesures, lors de la révision du PSIA (plan sectoriel d'infrastructure aéroportuaire).

protection contre le bruit. « Même les demandes de rénovation d'immeubles sont le plus souvent rejetées », précise un membre de l'AIVV. L'association rétorque aussi que les compagnies aériennes low cost apprécient justement l'aéroport de Genève car il y a moins de mesures restrictives qu'à l'aéroport de Bâle où l'interdiction de vol de nuit entre 23 h et 6 h est stricte.

L'ambition de l'aéroport semble en effet sans fin et est soutenue par le gouvernement genevois en raison des retombées financières. Le pic de 18 millions de passagers par an pourrait ainsi être atteint en 2018 ! Dans ce cas, les autorisations de construire pourraient encore se réduire alors que la fermeture nocturne entre 23 h et 6 h permettrait de récupérer 400 000 m² de terrain

constructible. L'AIVV soupçonne même le gouvernement cantonal de vouloir remplacer progressivement les zones d'habitations par des zones industrielles et artisanales : « Une solution pour déplacer les entreprises du Praille-Acacias-Vernet ! », souligne Christina Meissner, députée et conseillère municipale de Vernier.

DRK

J. S.